

Image not found or type unknown



Succession parents divorcés

Par **aurel44000**, le **07/08/2014** à **22:00**

Mes parents sont divorcés et ma mère a gardé la maison familiale achetée 50/50 avec accord de mon père pour nous y élever.

Elle n'a n'y racheté sa part, ni versé d'indemnités.

Mon père est décédé en 2010 et je n'ai eu aucune information du notaire quant à la succession vis à vis de la maison.

Quelle est ma part sachant que j'ai un frère et que ma mère y vit toujours?

A t- elle l'usufruit étant donné qu'ils étaient divorcés?

Puis-je réclamer ma part à la famille?

Merci d'avance